

OUTILS POUR EXAMINER LES PERSPECTIVES DE REUSSITE D'UN ASSAINISSEMENT PAR UNE PROCEDURE D'AJOURNEMENT ET/OU DE CONCORDAT

I. Test du bilan :

Le surendettement doit pouvoir être résorbé

II. Test du compte de pertes et profits :

Le résultat doit être bénéficiaire

III. Test du compte des flux financiers :

Le cash flow doit être suffisant pour couvrir les charges d'exploitation immédiatement exigibles (solvabilité)

Mesures d'assainissement à prendre :

d'ordre économique, financier, organisationnel ou structurel et d'ordre comptable avec postposition de créances etc...